

LECTURE - SPECTACLE - LECTURE - SPECTACLE

# LEON BLOY

« Entrepreneur de démolition »  
et « pèlerin de l'Absolu »



Mouss **ZOUHEYRI** comédien, **André TAUPIN** violoncelliste  
Henri **QUANTIN** choix et arrangement des textes

**Palais Jacques Coeur - BOURGES**  
**JEUDI 02 MAI 2019 - 19H30**

**Entrée libre**

réservation conseillée à [double.coeur18@orange.fr](mailto:double.coeur18@orange.fr) ou au 02 48 21 04 71



CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

## **Léon Bloy, entrepreneur de démolition et pèlerin de l'Absolu.**

Le centenaire de la mort de Léon Bloy (1846-1917) a été l'occasion de découvrir ou de réentendre la voix, unique dans la littérature, du « pèlerin de l'Absolu ». Bloy mêle les cris furieux contre les puissants, l'humour féroce contre la bêtise démoniaque et les larmes douloureuses tournées vers le Ciel. En un même homme, la rencontre détonante de Bossuet et Marx, Cavanna et saint François d'Assise, Desproges et Ezéchiel. Une langue à la virtuosité inouïe, au service d'un combat sans compromis pour faire advenir une Justice sans cynisme et une Charité sans mièvrerie.

**Mouss Zouheyri** donne une étonnante profondeur charnelle à ce texte, en empruntant tour à tour les accents d'une vieille dévote vendant des bénitiers en biscuits, d'un exégète décortiquant les lieux communs, d'un mendiant maudissant les riches et même de l'indignation de Dieu personnifiée.

Fin connaisseur de l'œuvre bloyenne, **Henri Quantin** a cherché à en révéler les multiples facettes, dans un itinéraire de démolition qui mène au seuil de l'Absolu. La lecture s'ouvre sur la veine pamphlétaire de Bloy : « J'ai longtemps cherché le moyen de me rendre insupportable à mes contemporains », puis s'élève par degré pour atteindre la fine pointe de la spiritualité bloyenne : « On n'entre pas dans le Paradis demain, ni après-demain, ni dans dix ans. On y entre aujourd'hui quand on est pauvre et crucifié. »

Entre ces deux pôles, de sa voix prophétique, Bloy aura adressé quelques admonestations aux ecclésiastiques, réglé leur compte aux propriétaires homicides, ri de la bêtise de son siècle, sans oublier de faire une visite drolatique dans un cimetière pour chiens.

**Au violoncelle, André Taupin** ne se contente pas d'une illustration décorative ou redondante du propos, mais instaure un dialogue complice avec le comédien qui le taquine, l'interrompt, le défie ou partage avec lui la grâce de l'unisson.

Créée à la médiathèque de Montluçon en mars 2018, la lecture y sera reprise en septembre, suite aux demandes de nombreux spectateurs refusés à l'entrée faute de place.

Durée du spectacle : **1 heure 10 environ.**

## Mouss Zouheyri : comédien.



Né à Casablanca en 1959, un jour de janvier, le p'tit Mouss poussé par le vent quitte son Maroc natal et échoue en 1964 avec parents, sœurs et bagages sur une plage de la banlieue parisienne...

Comédien issu du **Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique**, il a été **formé entre autres par Michel Bouquet**, Mario Gonzales, Michel Crespin. Depuis il a rencontré au gré des marées, Johnny Hallyday, Michel Galabru, Jerry Lewis, Bernardo Bertolucci, Jacques Nichet, Jacques Fornier, Shakespeare, Marivaux, Molière, Koltès, Mrozek, Keene, Chouaki ... Il a également été artiste associé à L.A.R.C, Scène Nationale du Creusot.

Il fonde **sa compagnie La Ribambelle en 1997** et fait un travail d'implantation en région Bourgogne. L'objectif de cette compagnie est de développer des projets mêlant création, diffusion de spectacles et actions de sensibilisation à la pratique théâtrale. Le projet artistique de la Ribambelle s'articule ainsi autour de la nécessité de mener un travail d'ouverture afin de favoriser l'accès à la culture, autour d'un projet artistique de qualité, souvent de théâtre contemporain. Aller à la rencontre de ceux qui ne vont pas au théâtre par des répétitions publiques, casser les préjugés, provoquer l'intérêt en dévoilant comment se construit un spectacle, susciter les questions, tenter d'y répondre et enfin accueillir ce public aux représentations.

Originaire de Bourgogne, la compagnie tend aujourd'hui à reproduire ces actions artistiques sur le territoire national.

**A l'écran**, il a notamment travaillé avec **Bruno Podalydès** dans *Dieu seul me voit*, **Costa-Gavras** dans *Conseil de famille*, Georges Lautner dans *L'invité surprise*, **Bertolucci** dans *Le thé au Sahara*, Philippe Claudel dans *Il y a longtemps que je t'aime* et Matthew Weiner (*Les sopranos*) dans *Les Romanoffs*.



André Taupin: violoncelle

André Taupin débute le violoncelle à l'âge de 7 ans au conservatoire de région de Tours avec Mr Aubert où il obtient un premier prix en 1968. Il entre alors dans les **classes de violoncelle et de musique de chambre au C.N.S.M de Paris** où il obtient deux prix en 1975. Il est engagé à l'Opéra de Tours en 1976, tout en occupant le poste d'assistant de la classe de violoncelle de M. Aubert au conservatoire de musique. En parallèle, il participe à la Saison Symphonique et à l'Orchestre de Chambre de cette même ville.

En 1980, il est nommé professeur à l'**E.N.M de Toulon** et occupe le poste de **violoncelle solo à l'Opéra et à l'Orchestre de Chambre**. De 1980 à 1984, à la création du conservatoire de musique en Corse, il est nommé professeur à l'école de musique d'Ajaccio et à celle de Bastia. Il se produit alors à de nombreuses reprises en sonates (Debussy, Brahms, Beethoven, Schubert), et en 1985, il est nommé professeur au conservatoire de Montluçon. Il reprend contact avec l'Orchestre Lyrique de Tours ainsi qu'avec l'Orchestre de Chambre et participe à plusieurs saisons avec ces formations. Il enseigne également le violoncelle au Conservatoire de la Creuse de 1987 à 1990.

Parallèlement, et depuis de nombreuses années, il se consacre à une étude approfondie des **Suites pour violoncelle seul de Jean Sébastien Bach**, œuvres qu'il interprète lors de tournées de concerts (Allier, Creuse, Indre et Loire), Dordogne (Saint Léon sur Vézère), etc... . Tout en poursuivant sa carrière de pédagogue, il se produit avec l'Octuor de violoncelles de Limoges, lors de rencontres musicales. En 2000, 2002 et 2007, il participe aux **Festivités Equestres de Saumur comme violoncelle solo**. Il poursuit sa carrière artistique (concerts en sonates avec piano, orchestre de chambre, récitals) à Paris, Angers, Limoges, Vichy, Tours et Clermont-Ferrand.

En 2016, il a pris sa retraite de professeur au conservatoire de Montluçon et joue depuis en trio cello, clarinette, piano (trio A Piacere).

## Henri Quantin : choix et arrangement des textes.

Ancien élève de l'ENS de Lyon (Fontenay), agrégé de Lettres classiques, titulaire d'un DEA sur le théâtre d'Euripide, il enseigne les Lettres et la spécialité Théâtre en Classe préparatoire littéraire (Hypokhâgne et Khâgne) au lycée Madame de Staël de Montluçon.

Il a publié *De verbe et de chair* (Cerf, 2014), consacré à des écrivains qui ont fait de leurs œuvres des chants d'amour, parfois brisés, à la Parole incarnée: Péguy, Huysmans, Max Jacob, Chesterton, Bernanos, Bloy, Claudel et quelques autres. Le livre a été salué par la presse, notamment le *Figaro littéraire*.

Depuis, il a publié *Couvrez ce saint. Pour un catholicisme blasphématoire* (Cerf, 2015) où il commentait aussi bien *Charlie Hebdo* que Michel Houellebecq, sans perdre de vue Léon Bloy, dont il est plus particulièrement spécialiste. Il a publié de nombreux articles, tant dans la presse grand public (de *La Vie* à *La Nef*) que dans des revues plus savantes (*Nova et vetera*, *La revue thomiste*, la revue en ligne *Fabula.org*).

Egalement **spécialiste du théâtre d'Olivier Py**, il est l'auteur de la postface à l'édition de poche d'*Illusions comiques* (Actes Sud, Babel, 2016), ainsi que d'un ouvrage entièrement consacré à cette pièce (*Illusions comiques d'Olivier Py*, Canopé Editions, 2016).

Il prépare actuellement l'édition de la correspondance de Jacques Maritain avec Claudel, Mauriac et Bernanos (Cerf, à paraître en septembre 2018).

## La Compagnie La Ribambelle



Mouss Zouheyri a fondé la Ribambelle en 1997 et entame un gros travail d'implantation en Bourgogne .

L'objectif de la compagnie est de développer des projets mêlant création faisant appel au théâtre, à la musique et depuis peu à l'art chorégraphique, la diffusion de spectacles et des actions de sensibilisation à la pratique théâtrale.

Le projet artistique de la Ribambelle, quant à lui, s'articule autour de la nécessité de mener un travail d'ouverture pour favoriser l'accès à la culture par le biais d'une proposition artistique de qualité, notamment dans l'écriture contemporaine. Aller à la rencontre de ceux qui ne vont pas au spectacle en leur proposant des répétitions publiques ou des ateliers, afin de casser les préjugés, provoquer l'intérêt du public en dévoilant comment se construit un spectacle, susciter le questionnement et tenter d'y répondre ensemble.



La compagnie a été baptisée ainsi car une Ribambelle n'a pas de fin ! On peut toujours y inviter des gens car chacun y a sa place ! Implantée en Bourgogne, la structure tend aujourd'hui à rayonner sur un plan national.





© Selva/Leemage

**Un tribunal vient de censurer partiellement un ouvrage paru il y a plus d'un siècle, le *Salut par les juifs* de Léon Bloy (1846-1917). Une interdiction qui pose une question : faut-il interdire les livres qu'on ne comprend pas ?**

Cher vieux Léon Bloy !... Cher vieux morse mystique !... On le croyait oublié, relégué. Et c'est le pape François qui le cite. Le 14 mars 2013, lors de son premier sermon prononcé à Rome : « *Celui qui ne prie pas le Seigneur, prie le diable.* » Effacé, délaissé, le romancier de *la Femme Pauvre* et du *Désespéré* s'est à nouveau rappelé à nous d'une façon inattendue. Une interdiction, cette fois ! Suite à une plainte de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le juge des référés de Bobigny vient d'ordonner la censure partielle du *Salut par les juifs*, livre rédigé en 1892 par Léon Bloy pour répondre aux élucubrations antisémites émises par Edouard Drumont (1844-1917) dans *La France Juive*. 130 ans après la publication de ce brûlot, constamment réédité depuis sans que personne n'y voit rien à redire, l'affaire paraît folle. Sur son site internet, la LICRA s'en réjouit. « *À la demande de la Licra, le tribunal de Bobigny a ordonné ce jour l'interdiction d'un livre et la censure partielle de quatre autres, édités par l'essayiste d'extrême droite Alain Soral, pour antisémitisme. La Licra se félicite de cette décision du juge des référés qui a considéré que la libération et la publication de la parole haineuse entraînent sous le coup de la loi sur le fondement de la provocation à la haine et injure raciale. Dans le contexte actuel de libération de la parole raciste et antisémite, cette décision vient rappeler bien à propos que l'incitation à la haine raciale constitue un délit.* »

**Le problème, messieurs les censeurs,** c'est que *le Salut par les juifs*, loin d'être un texte antisémite, est un texte philosémite ! C'est d'ailleurs sous ce titre (« *Un philosémite* ») que le journaliste Bernard Lazare, qui sera un des plus fervents défenseurs de Dreyfus, saluait ce livre à l'époque dans un compte-rendu publié dans *L'Événement*... Notre vieille édition du *Mercure de France* (*Oeuvres* de Léon Bloy, tome IX, page 34) est à portée de main, nous l'ouvrons au hasard (ou presque) : « *L'entraînement avait été si soudain et si prodigieuse l'impulsion que, même aujourd'hui, nul d'entre eux ne paraît s'être avisé de savoir, — décidément, — s'il n'y aurait pas quelque danger grave, pour un cœur sacerdotal, à pétitionner ainsi l'extermination d'un peuple que l'Église Apostolique Romaine a protégé dix-neuf siècles ; en faveur de qui sa Liturgie la plus douloureuse parle à Dieu le Vendredi Saint ; d'où sont sortis les Patriarches, les Prophètes, les Évangélistes, les Apôtres, les Amis fidèles et tous les premiers Martyrs ; sans oser parler de la Vierge-Mère et de Notre Sauveur lui-même, qui fut le Lion de Juda, le Juif par excellence de nature, — un Juif indicible ! — et qui, sans doute, avait employé toute une éternité préalable à convoiter cette extraction.* »

**Ce qu'écrit Léon Bloy, dans ce livre, n'a rien de politique.** D'un bout à l'autre, c'est un texte théologique, qui reprend d'ailleurs une méthode classique d'argumentation - celle de la scholastique - qui consiste à exposer la thèse que l'on entend ensuite réfuter. Le premier, l'écrivain a déblayé deux mille ans de malentendus entre juifs et chrétiens, un travail repris et poursuivi par son filleul Jacques Maritain, par Paul Claudel et par Georges Bernanos, puis conclu par la déclaration *Nostra Aetate* à l'occasion du concile Vatican II. Il est vrai que beaucoup de gens veulent faire comme si rien ne s'était passé, comme si les chrétiens avaient, aujourd'hui, les mêmes préjugés à l'égard des juifs qu'au XIIIe siècle. Mais ce n'est pas vrai ! Le chemin parcouru, inexplicable sans le puissant effort théologique de Léon Bloy et consort, est immense. Nous devons rappeler que son livre est une pierre fondatrice de la nouvelle alliance entre juifs et chrétiens.

**Franz Kafka lui-même se disait émerveillé par le texte** dont la Licra se félicite d'avoir obtenu la censure partielle : « *Je connais, de Léon Bloy, un livre contre l'antisémitisme : Le Salut par les Juifs. Un chrétien y défend les Juifs comme on défend des parents pauvres. C'est très intéressant. Et puis, Bloy sait manier l'invective. Ce n'est pas banal. Il possède une flamme qui rappelle l'ardeur des prophètes. Que dis-je, il invective beaucoup mieux. Cela s'explique facilement, car sa flamme est alimentée par tout le fumier de l'époque moderne.* » Contre l'antisémitisme... Et c'est Kafka qui parle... Avouons, pour les hommes de bonne volonté qui voudraient se faire une idée dans cette affaire embrouillée, que c'est un juge un peu plus légitime que ceux du tribunal des référés de Bobigny, qui ont été manifestement incapables de lire le livre de Léon Bloy dans son contexte.

**Léon Bloy censuré ?** L'affaire ne tiendra pas en appel, mais elle dit beaucoup de choses sur l'obscurité du temps où nous sommes. Car non seulement il ne convient pas d'interdire Léon Bloy, mais il faut le lire. Il faut apprendre à goûter chez lui un ton d'imploration, une ferveur, un mélange de feu et de roses, un rassemblement de clartés spirituelles mystérieusement ordonnées en prosternation mystique. Léon Bloy fut un témoin extralucide du XXe siècle dont la médiocrité lui incendiait le cœur. Son Journal ! Entrepris en 1892, l'année du *Salut par les juifs*, interrompu par la mort de l'écrivain en 1917, ce texte dont Bloy assura lui-même la publication des premiers volumes, est un autoportrait spirituel dont la couleur devient plus tragique à mesure que croît l'affliction de l'auteur face au mouvement d'un monde, qui après avoir cessé d'être chrétien, cessait simplement d'être humain. On en connaît la révélation terminale : « *Toute grandeur est exilée au fond de l'Histoire et si Dieu veut agir manifestement, il faudra bien qu'il agisse de Lui-même, victorieusement comme il y a deux mille ans, lorsqu'il ressuscita des morts. J'attends les Cosaques et le Saint-Esprit.* » Quel juge pour nous l'interdire ?

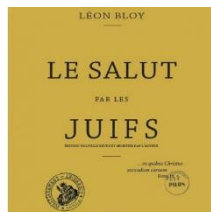
Publié le 21-11-2013 à 11h25 - Modifié à 12h25



Par [Pierre-Glaudes](#)

Prof. à Paris-Sorbonne

**LE PLUS.** Mercredi 13 novembre, le juge des référés de Bobigny [a ordonné l'interdiction pour antisémitisme](#) d'un livre et la censure partielle de quatre autres, édités ou réédités par l'essayiste proche de l'extrême droite Alain Soral. Pour Pierre Glaudes, professeur de littérature à l'Université Paris-Sorbonne, il y a eu méprise sur l'un d'entre eux. Il met en garde contre les dangers d'une censure rétrospective.



*Le livre de Léon Bloy dans son édition 1906*

Le 13 novembre dernier, le juge des référés de Bobigny, sur une plainte de la Licra, [a ordonné la censure partielle du "Salut par les Juifs" de Léon Bloy](#). On croit comprendre la raison de cette condamnation : cette œuvre vient d'être rééditée en même temps que quatre ouvrages notoirement antisémites par un éditeur proche de l'extrême droite.

Cette décision de justice suscite l'étonnement et l'inquiétude en frappant une œuvre littéraire vieille de 122 ans et maintes fois rééditée sans avoir subi jusqu'à ce jour les foudres de la justice.

### **Léon Bloy n'est pas un propagandiste antisémite**

En 1892, Léon Bloy publie "Le Salut par les Juifs" en réponse aux "élucubrations antijuives" d'Édouard Drumont, auxquelles il oppose son commentaire d'un passage de l'Évangile affirmant que "le Salut vient des Juifs".

Contrairement aux autres auteurs condamnés par le juge de Bobigny (des journalistes et un industriel fameux), on n'a nullement affaire, dans le cas de Bloy, à un propagandiste antisémite, mais à un écrivain habité par la foi, qui métamorphose l'histoire en fiction symbolique pour tenter de déchiffrer ce que Dieu réserve au genre humain. Bloy, dans ses œuvres historiques, joue des ressorts de l'analogie, s'emparant tour à tour de Christophe Colomb, de Jeanne d'Arc, de Marie-Antoinette, de Napoléon et du peuple d'Israël. Il opère ainsi des créations qui tentent de saisir le mystère de notre rédemption, promesse inexplicablement différée à travers les siècles.

Dans "Le Salut par les Juifs", il adopte une démarche proche de l'ancienne scolastique visant à épuiser l'objection adverse avant de faire valoir en conclusion son propre point de vue. Il reprend en l'occurrence les lieux communs de l'antisémitisme avant de les balayer. La position qu'il défend dans son livre est claire : le peuple juif, affirme-t-il, joue un rôle éminent dans l'histoire, puisque de lui dépend le salut de l'humanité.

Un jeune juif républicain, Bernard Lazare, qui sera bientôt l'un des plus ardents défenseurs de Dreyfus, ne s'y est pas trompé en publiant le 16 octobre 1892 dans "L'Événement" un compte rendu du livre de Bloy intitulé "Un philosémite".

### **Les circonstances de la publication ont primé sur le fond**

Qu'un éditeur se livre aujourd'hui à une scandaleuse récupération du "Salut par les Juifs" ne justifie pas qu'on censure partiellement cette œuvre.

Bloy, pendant l'affaire Dreyfus, ne cessera de combattre l'antisémitisme, comme son journal et sa correspondance en témoignent. En 1910, il écrit encore à l'une de ses amies qu'être antisémite est le crime majeur des temps modernes, un crime qui a "comblé la mesure" avec l'affaire Dreyfus. Voici ce qu'il lui dit alors :

"On oublie, ou plutôt on ne veut pas savoir que notre Dieu fait homme est un Juif, le Juif par excellence de nature, le Lion de Juda ; que sa mère est une Juive, la fleur de la Race juive ; que tous ses ancêtres ont été des Juifs, aussi bien que tous les Prophètes, enfin que notre Liturgie sacrée tout entière est puisée dans les livres juifs. [...] L'antisémitisme est le soufflet le plus horrible que Notre Seigneur ait reçu dans sa Passion qui dure toujours, c'est le plus sanglant et le plus impardonnable parce qu'il le reçoit sur la Face de sa Mère et de la main des chrétiens."



On pressent que, dans cette affaire, les circonstances de la publication – les opinions de l'éditeur, l'effet de série provoqué par l'intégration du livre de Bloy dans un ensemble des pamphlets antisémites – ont prévalu sur le fond, comme a prévalu l'exploitation de certains passages coupés du mouvement général du livre.

"Le Salut par les Juifs" a été réédité en France en 2008 et en 2010 sans susciter d'action en justice [\[1\]](#). Il a aussi été publié dans les années 1980 dans la collection 10/18 et figure en bonne place au tome IX des "Œuvres" de Léon Bloy, édité par le Mercure de France en 1969 et réimprimé en 1983.

### Un dangereux précédent

Cette condamnation crée ainsi un dangereux précédent. Pourquoi ne pas censurer "Le Marchand de Venise" de Shakespeare, "Gobseck" de Balzac ou "L'Argent" de Zola pour leurs propos antisémites ?

Et pourquoi n'étendrait-on pas cette pratique à des œuvres marquées par d'autres formes de discriminations : faut-il caviarder les passages des "Femmes savantes" faisant injure aux femmes, ceux du "Mahomet" de Voltaire qui outragent les musulmans, ceux de "Sodome et Gomorrhe" où Proust donne une image dégradante de l'homosexualité ?

L'arrêt du juge de Bobigny, injuste pour la mémoire d'un écrivain, place une partie de notre patrimoine littéraire sous la menace d'un anachronisme judiciaire.

[\[1\]](#) Dans les Archives Karéline et à La Part commune.

## Léon BLOY - bibliographie

### Bloy journaliste-Chroniques et pamphlets

#### Ainsi parlait Léon Bloy

#### Bloy le désespéré

#### L.Bloy contemplateur

.....

## LE BERRY REPUBLICAIN *du mardi 23 avril 2019*



### Palais Jacques Coeur

**SOIRÉE.** Une lecture spectacle, intitulée Léon Bloy, entrepreneur de démolition et pèlerin de l'absolu, se tiendra jeudi 2 mai au Palais Jacques-Cœur. Dans ses écrits, Léon Bloy mêle les cris contre les puissants, l'humour contre la bêtise démoniaque, et les larmes tournées vers le ciel. La soirée, proposée par l'association Double Cœur, aura lieu à 19 h 30, salle des Festins. Gratuit.